

Info presse

Février 2026

La Brasserie Lancelot,

lauréate des Trophées RVR 2025,

accélère le réemploi des bouteilles de bière

en grande distribution

La Brasserie Lancelot, brasserie artisanale bretonne engagée dans la transition écologique, a été récompensée par un Trophée du Réseau Vrac et Réemploi dans la catégorie agroalimentaire pour sa participation au dispositif REUSE. Elle place 2026 sous le signe de l'extension du réemploi : suite aux résultats encourageants en grande distribution, elle travaille aux modalités du réemploi de ses bouteilles bières dans le secteur des cafés, hôtels et restaurants (CHR).

-

Une démarche collective pour massifier le réemploi dans la bière

Le réemploi progresse, mais le secteur brassicole manquait encore d'infrastructures capables de traiter les bouteilles en volume avec la standardisation nécessaire. Des initiatives ambitieuses émergent, et la Brasserie Lancelot y prend pleinement part en adoptant une approche complète : repenser l'ensemble de ses bouteilles 75 cL selon les recommandations techniques du Réseau Vrac et Réemploi, (bouteilles standards RVR & RCOEUR, étiquettes et colles adaptées au lavage) et s'engager dans des expérimentations structurantes comme le dispositif REUSE.

De premiers résultats encourageants

Piloté par GO! Réemploi et soutenu par CITEO, REUSE expérimente le réemploi des emballages en Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Hauts-de-France, auprès d'enseignes de grande distribution volontaires. Trois références phares de la Brasserie (Duchesse Anne Triple, Blanche Hermine et Morgane Bio) ont été commercialisées en bouteilles réemployables 75cL RCOEUR.

À ce jour, ce sont près de 22 000 bouteilles 75 cL réemployables RCOEUR qui ont été commercialisées par la brasserie Lancelot dans le cadre de REUSE, confirmant le potentiel du modèle.

Le format 75 cL réemployable rencontre une véritable adhésion des consommateurs, en particulier lorsque l'offre est accompagnée d'un positionnement prix incitatif.

Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route environnementale de la Brasserie, qui repose sur la réduction des consommations d'eau et d'énergies, un sourcing local et responsable, et la limitation de l'impact des emballages.

Prochaine étape : élargir le réemploi en CHR

La Brasserie Lancelot réaffirme son engagement en faveur du développement de la filière du réemploi en collaborant étroitement avec des acteurs locaux, notamment la société coopérative DISTRO.

Dans cette perspective, un groupe de travail a été constitué afin d'initier des expérimentations au sein du secteur des cafés, hôtels et restaurants (CHR) en Bretagne. Cette démarche vise à déployer progressivement le réemploi des bouteilles de la gamme de bière de la brasserie sur ce réseau. La gamme Breizh Cola commercialisée par la brasserie, étant déjà largement diffusée en bouteilles consignées en CHR, cette extension constitue une nouvelle étape dans la généralisation du réemploi.

- - -
-

« Le réemploi est un levier stratégique de notre stratégie environnementale. Il est très important de prendre part à des initiatives collectives sur ce sujet, la standardisation et la massification étant les éléments clés pour maîtriser les coûts au sein de la filière et ainsi permettre une véritable pérennité économique de tout l'écosystème. », souligne Simon Joly, directeur des opérations de la Brasserie Lancelot.

-
- - -

À propos de la Brasserie Lancelot :

Située aux portes de la forêt de Brocéliande, la Brasserie Lancelot existe depuis plus de 30 ans et se distingue par ses bières de caractère inspirées de l'histoire et des légendes bretonnes. Appartenant à la coopérative AGRIAL, elle s'inscrit dans le Plan Climat du Groupe, qui vise à réduire de 35 % l'empreinte carbone à horizon 2035, avec un objectif spécifique de réduction de 50 % des émissions liées aux emballages.

www.brasserie-lancelot.com